



Fédération des syndicats de travailleurs du rail  
17 boulevard de la libération - 93200 - Saint Denis  
Tel 01 42 43 35 75 - Fax 01 42 43 36 67  
federation-sudrail@wanadoo.fr  
www.sudrail.org



Liaison nationale Encadrement

# La privatisation est une menace réelle !

**La direction SNCF développe une propagande éhontée en visant particulièrement l'encadrement**, basée sur l'absence d'un quelconque processus de privatisations concernant la SNCF. Les fédérations syndicales CGT, SUD-rail, FO, FGAAC chercheraient à manipuler les cheminot-e-s et l'appel à la grève serait sans fondement !

**La direction joue sur les mots.** Il est vrai qu'aucun processus n'est lancé pour privatiser l'EPIC SNCF, et d'ailleurs aucune organisation syndicale ne laisse croire cela.

**Mais les moyens pour organiser la privatisation rampante d'un service public ne se limite pas au changement de statut juridique de la maison-mère.**

Ayant acquis malheureusement de l'expérience avec France Télécom, EDF, GDF et autres, les gouvernements libéraux et les dirigeants d'entreprises publiques à leurs ordres se sont dotés d'un véritable arsenal. La privatisation rampante essaie de cacher son objectif, d'éparpiller la réaction des salariés et usagers. Nous allons la détailler avec des exemples concrets concernant la SNCF.

---

Organiser la privatisation d'un service public peut se faire en mettant en œuvre tout un faisceau de contraintes réglementaires pesant sur les comptes et qui ont pour objet de faire croire que la privatisation est inévitable.

---

## Exemple SNCF: la restructuration du Fret.

Pendant des années, l'Etat a refusé de jouer son rôle de financeur du développement du Fret SNCF. Puis, s'appuyant sur les directives européennes, outils de la privatisation des services publics, il concocte un plan de restructuration avec des **aides publiques conditionnées par :**

- la séparation des comptes de l'activité Fret,
- par l'obligation de réduire les moyens et le trafic afin de « *laisser de la place à la concurrence* »
- et par toute une série d'obligations qui tendent à gérer cette activité comme une entreprise privée.

**Cette façon de procéder est un choix politique qui va manifestement dans le sens de la privatisation.**

---

Organiser la privatisation d'un service public peut se faire en le découpant, puis en organisant la vente par lot à des intérêts privés.

---

## Exemples SNCF:

- le **SERNAM en cours de privatisation** (c'était un service de la SNCF voici peu),
- **Télécom Développement: le réseau Télécom de la SNCF a d'abord été filialisé** (à l'époque, la main sur le coeur, nos dirigeants promettaient qu'il ne serait jamais question de privatisation !), puis **la filiale a été fusionnée avec Cégétel** et tout dernièrement, **la SNCF a vendu ses parts** dans le cadre de la fusion Cégétel-NeufTélécom.

- la **SHEM** (barrages hydro-électriques) : une véritable pépite qui était **un service de la SNCF** il y a **quelques années**, puis qui a été **filialisé** et qui **vient d'être vendu** à la société Electrabel (groupe SUEZ)
- la **CNC** : présentée tout d'abord comme une filiale-outil, bras de la SNCF dans le transport combiné, la CNC a ensuite été **gérée comme une entreprise de plus en plus indépendante de la SNCF**. Fin 2005/début 2006, les intérêts privés devaient être majoritaires et la CNC par conséquent privatisée...

---

Organiser la privatisation d'un service public peut se faire en confiant au privé des missions jusque-là réalisées en interne.

---

#### Exemples SNCF:

- **Voyage SNCF.com** : service créé de toute pièce au sein de la SNCF et qui a été transformé en entreprise privée dès que la direction a constaté que « ça marchait »!
- **Accueil en gare, billets** : lentement mais sûrement, la direction SNCF transfère les missions d'accueil en gare à sa filiale, EFFIA, entreprise privée. Au CE clientèles, la SNCF a annoncé son intention de transférer à EFFIA la billettique !
- **Entretien de l'Infra** : en faisant le choix de sous-équiper en engins mécaniques les agents des EVEN, la direction a transféré de fait une grande partie des opérations d'entretien de l'Infra aux sociétés privés. Pour aller plus loin dans ce sens, le gouvernement est en train de faire adopter par le Parlement un projet de loi permettant, entre autres, à des entreprises privées de réaliser la maintenance des installations des futures lignes nouvelles dans le cadre de contrats de construction-maintenance.
- **L'ingénierie Infra** : le gouvernement et RFF font du zèle pour obtenir une **relecture de la loi de 1997 qui crée RFF et prévoit que la SNCF a le monopole pour les études et travaux sur les voies exploitées** (pour d'évidentes raisons de sécurité). L'objectif est de faire réaliser de plus en plus d'études (et de travaux) par le privé.
- **Entretien du Matériel** : de nombreuses rénovations de matériel roulant qui auraient pu être réalisées en interne ont été sous-traitées au privé. Malgré un résultat catastrophique en terme de qualité (exemple des voitures Corail transformées en Teoz par une entreprise espagnole), la direction entend poursuivre dans ce sens et annonce qu'elle envisage de confier au privé de la maintenance traditionnelle...
- **Les foyers des roulants confiés à Orphéa**, filiale privée montée avec le groupe capitaliste Accor.

---

Organiser la privatisation d'un service public peut se faire en confiant au privé des missions nouvelles, en réduisant le nombre d'embauches au Statut.

---

#### Exemples SNCF:

- **ID.TGV** : la direction veut développer un nouveau concept de TGV : pourquoi pas ! Mais comme par hasard, au lieu de le faire en interne, elle crée à cet effet une filiale de droit privé. Au début, elle indique qu'il s'agit juste de tester un service et que la filiale n'est qu'un outil à cet effet. Aujourd'hui, nous savons que la direction poursuit l'extension d'ID.TGV toujours filialisé !
- **Bus de nuit en région parisienne** : Sous la marque Transilien, la SNCF exploite un service de bus de nuit intégralement confié à des entreprises privées, y compris le suivi du service réalisé par une filiale de droit privé...
- En confiant de plus en plus de missions au privé (voir ci-dessus), ce sont autant d'embauches au Statut qui ne se font pas. Mais la direction veut aller au-delà puisqu'il apparaît que la direction RH travaille sur un projet visant à embaucher de plus en plus de cadres sous contrat de droit privé ...

Cette liste déjà longue d'exemples concrets de décisions de la direction et du gouvernement organisant la privatisation rampante de la SNCF est incomplète. En y réfléchissant, **chacun-e d'entre nous peut en trouver d'autres dans son activité professionnelle**. Chaque membre de l'encadrement se trouve bien placé pour sentir les conséquences du fonctionnement du groupe SNCF en branches d'activités séparée, dont chacune doit équilibrer ses comptes, réaliser des économies en utilisant du personnel contractuel, en transférant des métiers de cheminot à la sous traitance, en utilisant ou créant une filiale... et en restructurant les directions régionales dont le rôle diminue.

Ce constat de la réalité contredit la propagande de la direction et justifie pleinement l'analyse des fédérations qui appellent à l'action. Pour la fédération SUD-rail, il est encore temps de contrer la privatisation rampante en cours. Mais il y a urgence à agir avant qu'il ne soit trop tard.

**Le personnel d'encadrement aussi sera en grève à partir du 22 novembre !**